

Cotisations de membres

Saisons:

La saison « piscine » se calque sur l'année scolaire vaudoise, soit environ 1er sept. - 30 juin

La saison « lac » du 1^{er} juillet au 31 août n'est pas encadrée par le club. Les membres s'organisent entre eux pour planifier des sorties.

Adhésions:

Membres « JUNIOR »	illimité (avec test d'entrée)	CHF 350
Membres « LIGHT »	1 heure piscine par semaine	CHF 450
Membres « STANDARD »	2 heures piscine par semaine	CHF 525
Membres « SPORT »	illimité	CHF 600
Membres « NON-ACTIF »	sans participation aux entraînements	CHF 125

Toutes les cotisations ci-dessus comprennent l'adhésion à la FSSS de CHF 80.-, qui fournit notamment une assurance pour les sports subaquatiques. Une telle assurance est obligatoire, mais l'adhésion à la FSSS n'est pas obligatoire et le membre peut demander à être radié.

Les cotisations sont payables par avance avant le: 1er septembre

Toute résiliation ou modification d'adhésion doit être signalée avant le: 1er juin

Paiement : Scanner la QR-Facture ci-dessous et modifier les informations encadrées en rouge

Section paiement



Monnaie CHF

Montant 450.00

Compte / Payable à

CH28 0900 0000 1025 0128 8 Immersion Profonde Chemin des Lys 13 1010 Lausanne

Informations supplémentaires

Cotisation saison : 25-26 Membre : "LIGHT"

Payable par (nom/adresse)

JUNIOR LIGHT STANDARD SPORT NON-ACTIF